

# CERTIFICAT



ACIERS POUR BÉTON ARMÉ

N° **B20/334** RÉV. 5

Attribué à

**SAM**

Pour les aciers

**TSHA RIVAFIL**

Fabriqués sur le site de  
**NEUVES-MAISONS (54)**

En vertu de la présente décision notifiée par l'**AFCAB**, **AFNOR Certification** accorde le droit d'usage de la marque à la société qui en est bénéficiaire pour les produits mentionnés ci-dessus, dans les conditions des Règles générales de la marque **NF** et du Référentiel de certification **NF 139**.



Date de décision : 20/09/2023  
Date de validité : 31/12/2026

Pour L'AFCAB,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Creton'.

Le lecteur est invité à vérifier la validité de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant le site [www.afcab.org](http://www.afcab.org)  
Ce document contient 3 pages y compris celle-ci.

Bernard CRETON  
Président de l'AFCAB.

The logo for AFCAB, featuring the letters 'AFCAB' in a bold, blue, sans-serif font with a red swoosh underline.

ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.

# FICHE DESCRIPTIVE

## VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-024 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans le Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé** - RCC03 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque  - **Aciers pour béton armé**.

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'**AFCAB**, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque **NF** et dans le Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé** - RCC03 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'**AFCAB** : [www.afcab.org](http://www.afcab.org) rubrique "Certificats". Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo  - **Aciers pour béton armé** et le numéro de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.

## TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
<p>SAM 222, Rue Victor de Lespinats F - 54230 NEUVES-MAISONS</p>	<p>RIVA ACIER Tél : (33)(0)1 30 98 20 00 Fax : (33)(0)1 30 98 20 21 E-mail : <a href="mailto:commercial.serviceclient01@rivagroup.com">commercial.serviceclient01@rivagroup.com</a></p>	<p>SAM Immeuble ALPA ZI Limay Porcheville F - 54230 NEUVES-MAISONS</p>

## ACIERS CERTIFIÉS

**Nom de l'acier :** TSHA RIVAFIL  
**Norme de référence :** NF A 35-024  
**Nuance :** B600A  
**Forme de livraison :** Treillis soudés  
**Diamètres :** 4.5 mm (couples de diamètres inclus dans la norme uniquement)  
**Marquage :** L'origine et la nuance du treillis sont identifiées au moyen de l'étiquetage.



**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
 28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

# CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les aciers qui portent la marque  - **Aciers pour béton armé** délivrée par l'**AFCAB** :

- ont fait l'objet d'une évaluation initiale qui a établi que le produit est conforme aux prescriptions énoncées dans la norme NF A 35-024 et aux spécifications complémentaires décrites dans le Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé - RCC03** en vigueur :
- ▶ Limite d'élasticité :  $\geq 600$  MPa (valeur caractéristique),  $\geq 575$  MPa (valeur minimale),  
 $\leq 780$  MPa (valeur caractéristique),  $\leq 830$  MPa (valeur maximale).
- ▶ Masse linéique :  $\pm 7\%$ .
- ▶ Adhérence : Voir les valeurs de la norme NF A 35-024 reprises dans la procédure AFCAB D3.3 (Cf. [www.afcab.org](http://www.afcab.org) rubrique documents pour la certification).
- ▶ Résistance au cisaillement :  $\geq 25\%$  de la limite d'élasticité nominale.
- ▶ Tolérances sur les dimensions : longueur et largeur  $\pm$  max (25 mm ; 0,5%) et espacements  $\pm$  max (15 mm ; 7,5%).
- résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions du Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé - RCC03** en vigueur.
- ont une origine identifiable.

**Avertissement :** Les valeurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus sont résumées.  
Pour une information complète, il convient de consulter les textes de référence, et notamment la norme.



**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)